



Appel d'offres 2013

Recherche en Sciences Humaines et Sociales

La Ligue Nationale Contre le Cancer souhaite apporter une contribution aux travaux de recherche en Sciences Humaines et Sociales consacrés aux personnes atteintes de cancer.

A cette fin, la Ligue lance un appel à projets de recherche ayant pour objectifs de déterminer les facteurs anthropologiques, socio-économiques, socio-culturels et géographiques qui conditionnent la QUALITE de vie des patients atteints de cancer. Il s'adresse à des chercheurs en SHS avec une approche multidisciplinaire, en faisant éventuellement appel à des comparaisons internationales.

Les axes prioritaires de l'appel à projets concernent :

- L'étude des **conséquences socio-économiques des cancers** dans différentes populations
- L'étude des **facteurs jouant un rôle dans la perception des actions de prévention et de dépistage** des cancers
- L'étude des **facteurs permettant d'améliorer l'aide aux malades**, en évaluant les **nouvelles prises en charge au niveau du diagnostic** et en particulier le **dispositif d'annonce du cancer**
- L'étude des **facteurs non médicaux qui conditionnent le choix de la décision thérapeutique** (chirurgie, radiothérapie, chimiothérapie) chez les personnes atteintes d'un cancer, l'étude devant intégrer l'enjeu que représente la proposition du praticien en termes de projet et qualité de la vie
- L'étude des **facteurs qui interviennent dans le vécu et la perception de la maladie** par les patients, pendant, après le traitement, et en cas de récurrence
- L'étude des **conséquences psychosociales du traitement pour les**

personnes atteintes de cancer et leurs proches et des stratégies à mettre en œuvre pour améliorer la qualité de la vie de ces patients et de leur entourage.

- L'étude des **conséquences du cancer sur la vie professionnelle**.

Les caractéristiques de l'appel à projets

Les projets, en réponse à cet appel d'offres, doivent être des projets de RECHERCHE placés sous la responsabilité d'un **spécialiste en Sciences Humaines et Sociales** et doivent associer des **oncologues**.

Les études proposées dans le cadre des axes prioritaires et basées sur le rapport de « l'Observatoire Sociétal des Cancers » (http://www.liguecancer.net/article/8770_1er-rapport-de-l-observatoire-societal-des-cancers) seront particulièrement appréciées.

Les projets **interdisciplinaires** (droit, sociologie, psychologie, éthique, politique sanitaire, etc.) issus d'une réflexion commune à plusieurs équipes appartenant à des Institutions différentes seront privilégiés.

Les demandes de subvention devront être effectuées sur le site internet www.ligue-cancer.net, accès chercheurs, à partir du **7 janvier 2013**. La date limite de validation du formulaire internet (lettre d'intention) est fixée au **18 février 2013**.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Direction de la Recherche. recherche@ligue-cancer.net

APPEL D'OFFRES 2013

Recherche en Sciences Humaines et Sociales (SHS)

La Ligue Nationale Contre le Cancer propose en 2013 des subventions pour des **projets de Recherche en Sciences Humaines et Sociales**.

L'appel à projets s'adresse aux chercheurs en SHS des Universités, du CNRS, de l'INSERM, du CEA, etc, et des Centres Hospitalo-Universitaires, des Centres de Lutte Contre le Cancer, des Hôpitaux Généraux.

Critères de sélection des Projets de Recherche en SHS

■ Le responsable du projet

- il doit consacrer au moins **70 %** de son temps au projet de recherche soutenu par la Ligue
- ses titres ou fonctions doivent être ceux d'un professionnel reconnu de la recherche en SHS (Professeur, Maître de Conférences, Chercheur statutaire d'une Institution)
- il doit travailler dans un service ou laboratoire reconnu par les tutelles (Ministère de la Recherche, Ministère de la Santé)

■ Ses collaborateurs

- le nombre de collaborateurs doit être adapté aux objectifs du projet
- la liste, la spécialité et le statut des différents collaborateurs ainsi que la quote-part (en %) de leur participation au projet, doivent être précisés
- l'environnement scientifique du responsable et de ses collaborateurs doit être tel que le projet puisse être réalisé

■ Les moyens octroyés

- le responsable du projet doit clairement faire apparaître dans son dossier les ressources dont lui et ses collaborateurs disposent (dotations institutionnelles, contrats en cours, etc.)
- la subvention de la Ligue est destinée à couvrir des frais de fonctionnement et de personnel temporaire pour les enquêtes
- la subvention doit venir en complément d'une dotation institutionnelle

■ Engagements vis-à-vis de la Ligue

Si son projet est retenu par la Ligue, le responsable du projet de recherche s'engage :

- à utiliser au moins 80 % des crédits dans l'année en cours
- à remettre, en fin d'année, un rapport financier certifié conforme par l'agent comptable et un rapport scientifique sur l'avancement du projet
- à remettre un rapport définitif de synthèse à l'issue du financement et des rapports intermédiaires si le financement est pluriannuel
- à participer à des actions de communication afin de faire connaître au public le soutien apporté par la Ligue Nationale et les Comités Départementaux qui ont contribué au financement
- à mentionner le soutien de la Ligue dans ses publications, communiqués de presse et toute présentation de travaux
- à ne pas demander d'autres subventions à d'autres Associations et Fondations sur le projet de recherche soutenu, sauf accord préalable du Président du Conseil Scientifique National de la Ligue.

**La date limite de validation du formulaire internet (lettre d'intention) est
fixée au
18 février 2013**

Informations complémentaires

L'acceptation de la lettre d'intention sera notifiée à partir du **17 avril 2013**. Le dossier complet devra être **soumis en ligne** selon les informations transmises lors de l'acceptation de la lettre d'intention **ET** une copie papier devra être envoyée au service Recherche de la Ligue pour **le 5 juin 2013 au plus tard**, le cachet de la poste faisant foi.

Ce dossier devra comporter, **dans l'ordre indiqué**, les pièces suivantes :

1. un **résumé grand public** (résumé vulgarisé du projet de recherche), 1/2 page maximum
2. les objectifs du projet de recherche (15 pages maximum)
3. le CV du responsable du projet de recherche, son téléphone et son adresse
4. la liste complète des participants (y compris l'investigateur principal) impliqués dans la réalisation du projet et la quote-part de leurs activités consacrées au projet(en %)
5. la liste des publications des 3 dernières années du responsable du projet et de ses collaborateurs
6. un budget prévisionnel annuel justifiant le montant de la subvention demandée **sur papier à en-tête** du service et le rôle que peut jouer l'aide de la Ligue dans l'avancement du projet ainsi que le pourcentage que représente la somme demandée à la Ligue par rapport au budget total du projet
7. une attestation sur l'honneur du demandeur mentionnant que si le dossier est retenu, le projet ne sera pas subventionné en parallèle **par une autre association caritative**
8. l'accord du Directeur de l'Etablissement de rattachement du responsable de projet, sur papier à en-tête
9. l'accord et les coordonnées du gestionnaire

La copie papier du dossier complet devra être adressée par **courrier postal** en un **exemplaire complet non agrafé** à :

LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
Service Recherche
Appel d'offres « SHS »
14 rue Corvisart
75013 PARIS

Tout dossier électronique incomplet ne sera pas évalué.

Le fait de déposer une demande de subvention auprès de la Ligue Nationale Contre le Cancer a valeur d'acceptation des conditions énoncées ci-dessus.

Calendrier :

Date d'ouverture de l'appel d'offres :	7 janvier 2013
Date limite de dépôt des lettres d'intention :	18 février 2013
Résultats des lettres d'intention :	17 avril 2013
Date limite de dépôt du dossier complet :	5 juin 2013
Date de réponse aux candidats :	7 octobre 2013